



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE 2023

DATE : DIMANCHE 19 MARS 2023

CLUB : TOAC

NOM DE L'EPREUVE : TOUR DU CANTON DE LAUNAC

LIEU : LAUNAC (31)

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) : J-C Trouvé (06 71 79 32 48)

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

• NOM(S) Prénom(s) : Alain PUGNET (alain.pugnet@orange.fr)

LONGUEUR DU CIRCUIT : 15 Kms			CIRCUIT : Vallonné		OPENRUNNER : 8308363	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours		Total kms	Récompenses
1 ^{ère}	13 h 15	14 h 30	6		90	Récompenses au 3 premiers de chaque catégorie.
2 ^{ème}	13 h 15	14 h 30	6		90	
3 ^{ème}	13 h 15	14 h 32	5		75	
4 ^{ème}	13 h 15	14 h 34	5		75	
5 ^{ème}	13 h 15	14 h 36	4		60	
Cadets	13 h 15	14 h 38	3		45	
Minimes	13 h 15	14 h 39	2		30	
Féminines	13 h 15	Suivant catégorie	Suivant catégorie			

1ère épreuve du Challenge de Printemps

Lieu remise des dossards : Halle de LAUNAC

EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES : F.S.G.T. UNIQUEMENT

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 € (Cadets, Minimes : 3 €)

Observations : Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : Braquets libres.

En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons.

Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour.